

ASSISTANT.E AU DIRECTEUR TECHNIQUE - MACHINISTE RESPONSABLE DE PRODUCTION
Affecté.e au BOnR/CCN

1. MISSION GENERALE

Seconde le directeur technique du ballet dans la mise en œuvre des moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation des spectacles ou des activités liées à la programmation du ballet de l'Opéra National du Rhin/CCN dans le domaine technique (machinerie, lumières, accessoires, costumes, perruques, son/vidéo), en veillant à l'équilibre des conditions de qualité, coût et sécurité.

Il est également responsable de l'ensemble des travaux de machinerie (cintres, levage et implantations) liés aux productions qui lui sont confiées, et du bon déroulement des spectacles sur le plan de la machinerie.

La coordination et l'implication envers et avec les autres domaines techniques (éclairages, accessoires, costumes, ateliers et artistiques, scénographie, chorégraphie, régie), sont essentiels à l'activité. Sa polyvalence l'autorisera à effectuer des tâches en soutien aux autres services techniques du ballet (accroches lumières ou audio-visuels, draperies, patiences, tapis de danse). Il/elle est particulièrement attentif-ve à la qualité d'exécution des travaux qui lui sont confiés, et veille à la propreté et au bon ordre de la scène et des coulisses et sur la qualité de circulation et d'éclairage.

2. RATTACHEMENTS HIERARCHIQUES

Est placé-e sous l'autorité du Directeur technique du Ballet, et fonctionnellement (pour ce qui concerne les besoins en ressources) du Chef de service machinerie.

3. ACTIVITES PRINCIPALES

En sa qualité d'assistant.e au directeur technique du BOnR/CCN, il/elle :

- Avec le DT, participe à l'analyse et à la définition des besoins des nouvelles productions, et suit l'avancement du projet en s'assurant de la bonne cohérence avec les moyens définis au préalable (coût, matériel, personnel, sécurité).
- participe à l'élaboration du planning technique.
- Gère et suit plus particulièrement l'ensemble des activités des équipes techniques affectées au ballet, lors des phases de préparation, construction, implantation sur scène et en salle de répétition
- s'assure avant le début des activités sur scène de la bonne préparation des différents services techniques (disponibilité du matériel, disponibilité du personnel et de la bonne diffusion des plannings), peut gérer directement les éventuels problèmes, ou en réfère au DT du ballet.
- participe en lien direct avec le DT et les différents responsables techniques à la mise au point du dossier technique de chaque production (plan de plantation, plan de piquages, inventaire machinerie, éclairages, accessoires, costumes, coiffure, fiches poids cintre, descriptif et schéma particulier « vol, tampon... », notice de sécurité, conduites machinerie, lumières, accessoires, ...).
- analyse en lien avec le DT et le bureau d'études, et met en œuvre les éventuelles adaptations des spectacles dans les différents lieux de diffusion, à partir du dossier technique, des fiches techniques des lieux et des visites de repérage
- définit dans le détail et suit le montage et le démontage avec les différents responsables de productions dans le syndicat intercommunal ou en tournée.
- assure la coordination pendant la période de montage et de répétition entre la scène et les ateliers de décors (planning d'installation des ateliers, peinture, serrurerie, demandes de travaux supplémentaires).
- anime et coordonne les équipes techniques sur scène affectées aux productions du Ballet durant les services techniques, montage, démontage, réglages lumières, réglages son
- gère et valide les plans hebdomadaires de travail et de répartition des tâches
- peut être amené à travailler avec le DT sur le planning technique des déplacements des spectacles et sur les demandes de moyens en matériel et personnel auprès des théâtres d'accueil.
- En l'absence du DT, il le remplace dans toutes ses fonctions.

En sa qualité de machiniste responsable de production, il/elle remplit l'ensemble des missions afférentes au poste, dont :

- participe à l'étude de la maquette des décors en liaison avec les ateliers de construction. : relevé des observations du décorateur et du chorégraphe, détermination des principes de construction et des possibilités techniques de changements de décors, adaptations éventuelles spécifiques dues aux contraintes des théâtres en déplacement.
- suit la construction et l'avancement des décors. Dans ce cadre, participe à la réalisation de certaines phases de construction et sera chargé-e des repérages, pesées et nomenclature des décors en ateliers.
- détermine les besoins en matériel et en personnel et vérifie les possibilités de mise à disposition dans la période concernée.
- établit les devis : location, acquisition nécessaire à la production, commande après acceptation.
- suit les répétitions artistiques en studio (principalement les filages), et sur scène, et coordonne son travail avec la régie, les éclairages et les accessoires.

- est responsable de l'installation et de la bonne exécution des changements de décors conformément à la conduite du spectacle. Il/elle organise les tâches et gère les membres de son équipe lors des répétitions techniques programmées.
- participe à l'exploitation des décors sur scène (manutention, montage, démontage, chariotage, chargement, déchargement, rangement, stockage, maintenance, retouches, changements et mises en place avant et durant les répétitions et représentations)
- encadre et anime le/les machinistes affectés au spectacle qu'il/elle sait motiver et impliquer : détermine et répartit les tâches, suit et vérifie la bonne réalisation des travaux
- prépare et met en oeuvre l'ensemble des appareils de levage des décors et des équipements de ponts dans le respect des règles de sécurité applicables aux levages et suspentes scéniques et des modes opératoires établis.
- Etablit le dossier technique qui réunit les éléments essentiels à la reprise du spectacle : plans de plantations des décors, adaptation des décors (plantation dans les différents lieux où le spectacle a été produit), fiches cintres et poids, plans de construction des décors établis par les ateliers, croquis réalisés par le chef machiniste des éventuels détails, photos techniques, conduite machinerie, liste détaillée de l'ensemble du matériel nécessaire, inventaire des décors, répartition des tâches par poste (côtés cour et jardin), durée d'installation, effectifs nécessaires au montage, répétition, démontage, spectacle, volume de transport et de stockage, notamment

Pour l'ensemble de ses missions, il est tenu de veiller au respect des règles de sécurité :

- responsable de l'exécution des travaux dans le respect des règles de sécurité sur scène, dans le bâtiment et ses annexes, et dans les transports. S'assure de la mise en place des mesures de sécurité appropriées aux différentes configurations pour permettre d'accueillir les artistes, le public, les techniciens dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Dans ce cadre, peut être amené à élaborer avec le responsable hygiène et sécurité des consignes et affichages de sécurité particulières, d'organiser les visites de sécurité des décors et des installations avant leurs utilisations par le public ou les artistes (dégagements des sorties, des moyens de sécurité, éclairages de coulisses, éclairages de sécurité....)
- fait un bilan de fonctionnement régulier des installations et de l'ensemble des machines et outils nécessaires au spectacle, veille à leur bon état, recense les éventuels dysfonctionnements et en informe le DT.
- est responsable de la sécurité incendie pour ce qui concerne les décors et dégagements de scène lors des spectacles. Informe le piquet d'incendie, lui communique les consignes particulières liées au dispositif scénique de la production, s'assure de la bonne évacuation de son équipe en cas de sinistre, et se tient à la disposition du piquet.

Par ailleurs, en fonction de ses formations ou autorisations, il/elle pourra être amené-e à intervenir dans :

- le transport divers des matériels,
- dans l'équipement, soit dans d'autres lieux que le théâtre ou d'autres théâtres avec lesquels l'Opéra national du Rhin aurait convenu de travailler, pour l'installation de structures provisoires
- et de manière générale, en sa qualité de machiniste, il/elle pourra également en cas de besoin intervenir dans les différentes tâches incombant au service machinerie de l'OnR, et si l'activité du ballet le permet, sur les autres productions de l'Opéra.

4. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- **Formation :**

- De formation technique (idéalement niveau ENSATT, ou formation CFPTS), complétée par une grande expérience en machinerie de théâtre ou dans des fonctions analogues

- **Compétences :**

- connaissances des normes et règlements de sécurité dans les théâtres, et de la réglementation en sécurité du travail
- connaissances en éclairages et son
- la pratique d'une langue étrangère (anglais, allemand)
- Pratique de l'informatique Microsoft Office, base AutoCad requis
- bonnes aptitudes physiques, et aux travaux manuels
- Le permis poids lourd C ou CE serait un plus

- **Qualités :**

- capacité à animer et à gérer une équipe
- bonne capacité d'analyse, d'observation
- disponibilité et souplesse pour s'adapter aux éventuelles exigences techniques et artistiques, et animé par la notion de service et qualité du travail accompli

Contraintes particulières et particularités du poste :

Poste basé à Strasbourg, mais mobilité nécessaire pour accompagner les déplacements de la Compagnie dans les différents lieux de représentations en Alsace, France et à l'étranger.

Disponibilités pour horaires en rapport avec le spectacle, soirs, week-end, répartition 7j/7, base forfaitaire moyenne 43h/sem

*Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae)
pour le **27 Novembre 2019***

*à Madame la Présidente de l'Opéra National du Rhin
Direction des Ressources humaines
19, Place Broglie – 67008 Strasbourg Cedex - Email : smaechel@onr.fr*